

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Résumé	4
Introduction	4
Définition du travail ménager non rémunéré et des types d'activités inclus	5
Méthodes d'évaluation	6
Source de données et méthodes	7
Comparabilité avec des études antérieures au Canada et à l'étranger	9
Sommaire et analyse des principales conclusions	10
Résultats régionaux.....	12
Travail ménager non rémunéré selon le groupe d'âge et l'activité.....	12
Présence d'un partenaire ou d'enfants dans le ménage.....	14
Taux de rémunération au coût de remplacement et contribution aux activités de travail ménager non rémunéré selon le sexe	15
Sensibilité des estimations de la valeur du travail ménager	15
Conclusion	16
Annexe A – Activités et professions utilisées pour estimer la valeur du travail ménager non rémunéré	17
Annexe B – Évaluation du coût de remplacement en comparant les groupes d'équivalence de 2015 et ceux de 1992.....	20
Annexe C - Tableaux de données	21
Annexe D – Catégories et activités de travail ménager non rémunéré	26
Glossaire.....	27
Références	27

Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019

Remerciements

Le document d'étude qui suit a été préparé par Sandy Besporstov et Amanda Sinclair de la Division des comptes économiques nationaux de Statistique Canada et a été financé par Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC). Les auteurs aimeraient remercier FEGC, ainsi que les équipes et les personnes suivantes pour leur contribution à cette étude : Janet Fast et Norah Keating (Université de l'Alberta), Jane Badets, Brenda Bugge, Wulong Gu, Patricia Houle, Ryan MacDonald, Karen Wilson et le Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion.

Résumé

Il ne fait aucun doute que les tâches que les personnes accomplissent au quotidien, comme le ménage, la cuisine et les soins aux enfants à charge et aux adultes, sont des activités productives.

Toutefois, il peut être difficile de leur attribuer une valeur économique, étant donné qu'elles sont souvent effectuées en dehors de l'économie de marché et qu'elles n'ont par conséquent pas de valeur monétaire observable. Il est important de faire l'effort nécessaire pour estimer la valeur monétaire des activités ménagères non rémunérées qui sont accomplies chaque jour pour comprendre le rendement réel ou la véritable production économique d'un pays et pour faire ressortir les inégalités dans la société, comme les écarts salariaux et les différences quant à la contribution aux diverses activités ménagères et de prestation de soins selon le sexe, qui sont souvent invisibles pour la société en général.

La présente étude fournit des estimations de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada de 2015 à 2019. Cette étude a été réalisée par la Division des comptes économiques nationaux de Statistique Canada et a été financée par Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC).

Selon cette étude, la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada se situait entre 516,9 milliards de dollars et 860,2 milliards de dollars en 2019, selon la méthode d'évaluation utilisée. Cela représentait entre 25,2 % et 37,2 % du produit intérieur brut (PIB) nominal du Canada en 2019, ce qui est supérieur à la contribution de tous les sous-secteurs de la fabrication, du commerce de gros et du commerce de détail combinés¹.

En plus de fournir les estimations agrégées de la valeur économique du travail ménager non rémunéré, cette étude indique aussi que même si les femmes continuent à effectuer la majeure partie du travail ménager, en matière d'heures consacrées aux tâches ménagères, la valeur économique de leurs efforts reste en deçà de celle des hommes, principalement en raison des différences persistantes entre les rémunérations moyennes des hommes et des femmes au Canada.

En fournissant des estimations à jour de la valeur économique du travail ménager non rémunéré, cette étude contribue au débat sur le rendement économique inclusif et les inégalités dans la valeur économique attribuée à certaines personnes, à certains emplois et à certaines activités dans notre société.

Introduction

Il n'est pas facile de mesurer la performance économique ou le bien-être d'un pays. Même si des mesures économiques de base, comme le produit intérieur brut (PIB) et la productivité du travail, reçoivent souvent beaucoup d'attention dans les médias, les chercheurs et les économistes préconisent depuis longtemps des mesures plus exhaustives et nuancées, qui tiennent compte des enjeux comme l'inégalité du revenu et de la richesse, les écarts salariaux et la contribution des activités productives non rémunérées, comme le travail ménager².

1. Ces résultats sont fondés sur la contribution des sous-secteurs à la valeur ajoutée brute totale selon les tableaux des ressources et des emplois de 2018.

2. Stiglitz et coll., 2007

Même s'il ne fait aucun doute que les tâches que les personnes accomplissent au quotidien, comme le ménage, la cuisine et les soins aux enfants à charge et aux adultes, sont des activités productives, il peut être difficile de leur attribuer une valeur économique, étant donné qu'elles sont souvent effectuées en dehors du marché et qu'elles n'ont par conséquent pas de valeur monétaire observable. Il est important de faire l'effort nécessaire pour estimer la valeur monétaire des activités ménagères non rémunérées qui sont accomplies chaque jour pour comprendre le rendement réel ou la véritable production économique d'un pays et pour souligner le niveau d'inégalité qui peut exister dans la société, comme les écarts salariaux et les différences de contribution aux diverses activités ménagères et de prestation de soins selon le sexe.

La pandémie de COVID-19 a accru le besoin de quantifier la valeur du travail ménager non rémunéré en faisant ressortir l'importance de ces activités pour le fonctionnement de la société et de l'économie canadiennes en général, ainsi que pour le bien-être des Canadiens. La façon dont nous passons notre temps, la répartition des tâches ménagères, ainsi que l'équilibre entre le travail et les activités liées à la prestation de soins, ont changé depuis le début de la pandémie. Bien que la présente étude ne comprenne pas d'estimations de la valeur du travail ménager non rémunéré pendant la période de la pandémie, elle peut représenter une bonne base de référence aux fins de comparaison avec la période postpandémie, lorsque les estimations seront disponibles.

Cette étude fournit des estimations de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada de 2015 à 2019. Les premières sections du document résument les concepts, les sources et les méthodes utilisés dans l'étude, tandis que la dernière section comprend un aperçu et une analyse des principales constatations. Des définitions complètes et des tableaux de données se trouvent dans les annexes à la fin du document.

En fournissant des estimations à jour de la valeur économique du travail ménager non rémunéré, cette étude apporte une précieuse contribution au débat sur le rendement économique inclusif et les inégalités dans la valeur économique attribuée à certaines personnes, à certains emplois et à certaines activités dans notre société.

Définition du travail ménager non rémunéré et des types d'activités inclus

Le concept de travail ménager non rémunéré utilisé dans la présente étude, qui est conforme aux recommandations internationales, comprend deux éléments clés : 1) les services produits pour « usage final propre »; 2) le critère du tiers.

Le concept des services produits pour « usage final propre » est important parce qu'il permet de faire une distinction entre les services que les personnes fournissent pour elles-mêmes ou pour d'autres membres de leur ménage et ceux qu'elles fournissent dans le cadre d'un travail bénévole, ces derniers étant assurés à l'extérieur du ménage. Bien que le travail bénévole effectué par les ménages, tant formel qu'informel, puisse générer, tant sur le plan social qu'économique, des avantages sociaux, il est exclu de cette étude puisqu'il n'est pas inclus dans la définition du travail ménager non rémunéré. Toutefois, Statistique Canada mesure l'importance du travail bénévole dans le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat³.

Le deuxième élément important de la définition du travail ménager non rémunéré est le critère du tiers qui est décrit par Hawrylyshyn : « les services économiques produits dans le ménage et à l'extérieur du marché, mais qui pourraient être produits par une tierce personne embauchée sur le marché, sans que cela change leur utilité pour les membres du ménage »⁴. Le critère du tiers permet de faire une distinction entre les activités liées au travail, c'est-à-dire les activités productives, et les activités liées aux loisirs. Les activités productives sont celles qui pourraient être déléguées à une autre personne, comme le ménage, la cuisine ou la prestation de soins à d'autres membres du ménage. En revanche, les activités qui ne profitent qu'à la personne qui les exécute, comme regarder un film ou dormir, ne sont pas considérées comme des activités productives et sont donc exclues⁵. Une liste complète des tâches ménagères non rémunérées et des groupes d'équivalence professionnelle correspondants se trouve à l'annexe A.

3. Statistique Canada, numéro d'enregistrement 5510.

4. Hawrylyshyn, 1978.

5. Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, 2017, par. 73.

Selon les principes clés de la définition du travail ménager non rémunéré, quatre grandes catégories d'activités sont incluses dans la présente étude : 1) les tâches ménagères et l'entretien; 2) les soins aux enfants; 3) les soins aux adultes; 4) le magasinage. La liste complète des activités incluses dans chaque catégorie se trouve à l'annexe D.

Il est important de noter que, même si les soins aux enfants et aux adultes sont inclus dans le travail ménager non rémunéré, ils ne correspondent pas à la définition complète ou à la valeur de la prestation de soins. Non seulement la prestation de soins englobe une variété d'autres activités exclues de la définition du travail ménager non rémunéré, comme prendre soin de personnes à l'extérieur du ménage, mais en plus les experts du domaine de la mesure de la prestation de soins ont indiqué que les données utilisées dans l'étude, à savoir celles de l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps, ne sont pas la source privilégiée pour mesurer cette activité⁶. Néanmoins, les estimations présentées dans la présente étude donnent un aperçu de la valeur de la prestation de soins non rémunérée, dans le contexte plus large du travail ménager non rémunéré, dans la mesure où l'Enquête sur l'emploi du temps rend compte de ces activités.

Méthodes d'évaluation

L'une des questions les plus importantes à prendre en considération au moment d'estimer la valeur du travail ménager non rémunéré est la ou les méthodes d'évaluation à utiliser. Comme le travail ménager est extérieur au marché, il n'existe pas de prix ou de valeurs monétaires directement observables à attribuer aux activités. Par conséquent, il faut déduire ou imputer la valeur à l'aide de l'une de deux approches générales, soit la méthode fondée sur les extrants, qui attribue un prix d'achat aux services finaux fournis, ou la méthode fondée sur les intrants, qui évalue les coûts de main-d'œuvre (c.-à-d. les taux de rémunération) que nécessite l'exécution des tâches.

En raison d'un certain nombre de facteurs, notamment le manque de données disponibles et la nécessité de fournir un aperçu des caractéristiques des ménages et des personnes qui effectuent un travail non rémunéré, la présente étude utilise la méthode d'évaluation fondée sur les intrants. Cette méthode consiste à imputer directement une valeur monétaire aux intrants du travail⁷. Autrement dit, le temps consacré à des activités ménagères non rémunérées est évalué en fonction des taux de rémunération du marché.

Une fois que l'on opte pour une méthode fondée sur les intrants, il est important de tenir compte des deux types d'évaluations qui peuvent être utilisés : 1) le coût d'opportunité; 2) le coût de remplacement.

Coût d'opportunité

L'approche du coût d'opportunité suppose que lorsqu'une personne effectue des activités ménagères non rémunérées, elle renonce à d'autres activités ainsi qu'à tous les avantages monétaires et non monétaires qui y sont associés. Aux fins de la présente étude, toutefois, on suppose que, pour accomplir des tâches ménagères non rémunérées, seuls les avantages monétaires du travail rémunéré sont laissés de côté. Par conséquent, les coûts d'opportunité sont calculés à l'aide des taux de rémunération des personnes qui effectuent les activités ménagères non rémunérées. Dans la présente étude, on applique des taux horaires moyens annuels selon le sexe, le groupe d'âge et la province de résidence au temps consacré au travail ménager non rémunéré pour chaque année correspondante.

Les coûts d'opportunité peuvent être estimés à la fois sur une base brute (avant impôt) et sur une base nette (après impôt). Le coût d'opportunité brut peut être considéré comme le « coût d'opportunité social » du travail ménager non rémunéré, car la société perd la production marchande potentielle lorsque des personnes renoncent à un travail rémunéré pour accomplir des tâches ménagères non rémunérées. Par ailleurs, le coût d'opportunité net est un « coût privé » puisqu'il mesure le revenu auquel la personne renonce. La présente étude comprend à la fois les évaluations du coût d'opportunité brut et net, le taux de rémunération annuel moyen selon le sexe, le groupe d'âge et la province de résidence étant appliqué au nombre d'heures annuelles de travail ménager non rémunéré. Les taux de rémunération des employés à temps plein et à temps partiel sont inclus; ils sont pondérés en fonction

6. Fast et coll., 2020.

7. Statistique Canada, 1995.

du nombre d'heures travaillées et du nombre d'employés dans chaque catégorie. Le coût d'opportunité net est calculé en appliquant les taux d'imposition réels, selon le groupe d'âge, le sexe et la province de résidence, aux taux de rémunération bruts⁸. Toutes les inégalités salariales sous-jacentes, comme l'écart salarial entre les hommes et les femmes, se reflètent dans les évaluations du coût d'opportunité. L'incidence de ces inégalités est examinée plus en détail dans les résultats de l'étude figurant ci-après.

Coût de remplacement

Le coût de remplacement vise à rendre compte de la valeur des activités ménagères non rémunérées si elles avaient été effectuées sur le marché en embauchant quelqu'un. Plutôt que d'utiliser les taux de rémunération des personnes qui effectuent les activités non rémunérées, on évalue ces dernières aux taux de rémunération moyens des professions équivalentes sur le marché. L'hypothèse principale de cette approche est que les membres des ménages et leurs « remplaçants » sur le marché ont une productivité égale.

Il peut être difficile de déterminer quelles professions utiliser pour estimer les coûts de remplacement. Bien qu'il n'existe actuellement aucune norme établie quant aux professions à utiliser, on peut envisager deux approches générales. La première est l'approche généraliste, où on utilise le taux de rémunération d'un ouvrier ou d'un fournisseur de services courants. La deuxième approche adopte une perspective spécialisée et utilise les taux de rémunération de professions précises liées aux activités ménagères effectuées. Dans la présente étude, on applique une forme d'approche spécialisée, qui consiste à utiliser la rémunération des personnes employées au sein de chaque groupe d'équivalence des classifications nationales des professions (CNP), c'est-à-dire les groupes définis de professions qui pourraient être embauchées pour effectuer les tâches ménagères. Les CNP incluses dans chaque groupe d'équivalence, qui sont appariées aux activités ménagères pertinentes, sont présentées à l'annexe A.

Dans l'estimation du coût de remplacement, on suppose que les activités ménagères pourraient être fournies par tout remplacement équivalent, sans égard à l'âge ni au sexe. Par exemple, il n'y a pas de distinction entre le fait qu'une femme dans une CNP donnée serait embauchée par rapport à un homme dans la même CNP. La seule distinction concerne la province de résidence, car l'étude suppose qu'un ménage de la Saskatchewan embaucherait un remplaçant de la même province. Par conséquent, dans chaque province, la rémunération est pondérée dans chaque CNP, selon le sexe et le statut à temps plein et à temps partiel de l'emploi, sur la base du nombre de personnes employées dans la CNP. Ensuite, chaque CNP est pondérée dans chaque groupe d'équivalence en fonction du nombre de personnes employées dans chaque profession. Le résultat est un taux de rémunération moyen pour chaque groupe d'équivalence qui tient compte des différences de taux de rémunération horaire entre les hommes et les femmes, ainsi qu'entre les travailleurs à temps plein et à temps partiel, dans diverses professions.

Source de données et méthodes

Il y a deux principales sources de données pour estimer la valeur du travail ménager non rémunéré : 1) une enquête sur l'emploi du temps ; 2) des données sur les taux de rémunération pour l'ensemble de la population et pour des professions particulières.

Enquête sociale générale – L'emploi du temps

Au Canada, les données sur l'emploi du temps sont recueillies tous les cinq à sept ans au moyen de l'Enquête sociale générale (ESG). L'ESG sur l'emploi du temps permet de recueillir des renseignements sur la façon dont les personnes de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement dans les 10 provinces gèrent leur temps et effectuent leurs activités quotidiennes. L'enquête repose sur un journal rétrospectif de 24 heures pour recueillir des renseignements sur la participation d'un répondant à une vaste gamme d'activités au quotidien, ainsi que sur le temps qu'il y consacre. L'enquête permet également de recueillir diverses caractéristiques sociodémographiques⁹. Bien que certains travaux ménagers non rémunérés puissent être effectués simultanément avec d'autres activités,

8. Statistique Canada, totalisation spéciale, décembre 2021.

9. Statistique Canada, numéro d'enregistrement 4503.

leur incidence est assez faible. En 2015, on estimait que le travail ménager non rémunéré représentait environ moins de 5 % et moins de 2 % du temps consacré à une première ou à une deuxième activité simultanée, respectivement. Les études à venir pourraient inclure des options visant à explorer les heures de travail non rémunéré à la maison comme activité simultanée.

Les données du plus récent volet de l'ESG sur l'emploi du temps utilisées dans la présente étude pour estimer le nombre total d'heures de travail ménager non rémunéré concernent l'année de référence 2015. Les heures de travail non rémunérées sont désagrégées selon le type d'activité, le sexe, le groupe d'âge, la présence d'un partenaire ou d'enfants dans le ménage et la province de résidence.

Enquête sur la population active

L'Enquête sur la population active (EPA) est la principale source de données utilisée pour calculer les taux de rémunération aux fins de la présente étude. L'EPA est une enquête mensuelle auprès des ménages qui, en plus des principaux indicateurs du chômage, fournit des renseignements sur les taux de rémunération des employés, ventilés selon certaines caractéristiques sociodémographiques et d'emploi¹⁰.

Bien qu'il y ait un certain nombre de limites dans les données de l'EPA sur les taux de rémunération, comme l'incohérence avec les salaires tirés des données fiscales du feuillet T4, ces données conviennent bien à la présente étude, puisqu'elles rendent compte de la manière la plus à jour et la plus détaillée des taux de rémunération pour diverses personnes et professions.

Évaluations économiques du travail ménager non rémunéré

Afin d'obtenir des évaluations économiques du travail ménager non rémunéré, on multiplie le nombre d'heures de travail non rémunéré tiré de l'Enquête sociale générale (ESG) sur l'emploi du temps pour 2015 par divers taux de rémunération provenant de l'Enquête sur la population active (EPA). Comme le montrent les formules ci-après, chaque heure consacrée à du travail ménager non rémunéré est évaluée au taux de rémunération horaire d'une personne effectuant les activités non rémunérées (pour l'approche du coût d'opportunité) ou de la profession à partir de laquelle pourrait être recrutée le remplaçant pour effectuer l'activité ménagère en question (pour l'approche du coût de remplacement).

Il est important de noter que l'ESG sur l'emploi du temps est conçue pour saisir des estimations moyennes du temps consacré à certaines activités pour une journée typique. L'échantillon de l'enquête est stratifié par jour de la semaine et mois de l'année. Aux fins de la présente étude, on a multiplié par 365 le nombre d'heures consacrées au travail ménager non rémunéré pour une journée typique, afin d'extrapoler le nombre annuel moyen d'heures consacrées au travail ménager non rémunéré.

Évaluation du coût d'opportunité

=

nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (selon le sexe, le groupe d'âge, la province de résidence)

×

taux de rémunération horaire (selon le sexe, le groupe d'âge, la province de résidence)

10. Statistique Canada, numéro d'enregistrement 3710.

Évaluation du coût de remplacement

=

nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (selon l'activité, la province de résidence)

×

taux de rémunération horaire (selon le groupe d'équivalence de profession, la province de résidence)

Bien que la dernière ESG sur l'emploi du temps remonte à l'année de référence 2015, il y a un intérêt à avoir des estimations plus à jour de la valeur du travail ménager non rémunéré. Afin d'obtenir de telles estimations, on a appliqué, dans la présente étude, les taux de rémunération pour chaque année de référence de 2015 à 2019, sur la base de l'EPA, aux estimations de l'emploi du temps de 2015. Cette approche suppose que le temps consacré aux diverses activités ménagères n'a pas beaucoup changé de 2015 à 2019, non plus que la répartition des activités entre les hommes et les femmes ou les différents groupes d'âge. Malgré cette hypothèse, il y a un avantage à avoir des estimations plus à jour de la valeur du travail ménager non rémunéré. Plus particulièrement, ces années supplémentaires de données font ressortir les changements dans l'écart salarial entre les hommes et les femmes, ainsi que la contribution économique de certains types de professions au sein de l'économie.

Les estimations de la valeur du travail ménager non rémunéré n'ont pas été calculées au-delà de 2019, car les changements importants dans le comportement des ménages attribuables à la pandémie de COVID-19 font en sorte que l'hypothèse ci-dessus sur l'emploi du temps est déraisonnable. À l'avenir, Statistique Canada vise à explorer la faisabilité d'estimer le nombre d'heures de travail ménager non rémunéré pendant et après la pandémie, qui a commencé en mars 2020.

Comparabilité avec des études antérieures au Canada et à l'étranger

Les concepts, les sources et les méthodes utilisés dans la présente étude suivent les lignes directrices et les propositions internationales pour l'estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré¹¹. Ils sont également harmonisés avec les approches de mesure utilisées dans le Système de comptabilité nationale (SCN)^{12, 13} et peuvent donc être comparés aux estimations d'autres pays, ainsi qu'à d'autres mesures économiques de base, comme le produit intérieur brut (PIB).

Les estimations produites dans la présente étude concordent aussi, de façon générale, avec celles d'études antérieures menées par Statistique Canada pour mesurer le travail ménager non rémunéré^{14, 15}. Bien qu'il aurait été utile d'assurer la comparabilité avec les études antérieures de Statistique Canada, la présente étude comporte certaines modifications des approches d'évaluation utilisées, afin d'améliorer la correspondance avec les lignes directrices internationales et d'inclure une représentation exhaustive des taux de rémunération au pays.

La première série de modifications apportées dans le cadre de la présente étude concerne l'évaluation du coût d'opportunité. Contrairement aux hypothèses appliquées dans l'étude de 1992 effectuée par Statistique Canada, la présente étude inclut les travailleurs à temps partiel dans l'estimation des taux de rémunération moyens. Dans cette étude, on applique également des taux de rémunération selon le sexe, le groupe d'âge et la province de résidence au nombre d'heures de travail ménager non rémunéré, alors que dans les études antérieures, on ne tenait pas compte de ces facteurs. Ce changement vise à mieux rendre compte des différences dans les taux de rémunération, ainsi que de la somme et du type d'activités ménagères non rémunérées des différents groupes d'âge.

En plus de tenir compte de l'âge, la présente étude a également inclus les travailleurs à temps partiel dans l'estimation des taux de rémunération moyens, ce qui n'était pas le cas dans l'étude de 1992. L'ajout de travailleurs

11. Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, 2017.

12. Division de la statistique des Nations Unies (DSNU), Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale

13. van de Ven, P., et coll., 2018.

14. Statistique Canada, 1995. Statistique Canada, 1995.

15. Statistique Canada, 1994.

à temps partiel permet d'améliorer la représentativité de l'évaluation du coût d'opportunité parce qu'elle reflète une valeur économique plus réaliste fondée sur l'ensemble des personnes employées.

La deuxième série de modifications comprises dans la présente étude concerne l'évaluation du coût de remplacement. Il convient de noter que, bien qu'il existe des lignes directrices internationales sur la façon d'estimer la valeur du travail ménager non rémunéré, il n'y a pas d'ensemble convenu de professions à utiliser pour calculer les coûts de remplacement. Dans la présente étude, les professions comprises dans les groupes d'équivalence utilisés pour évaluer les activités particulières des ménages ont été modifiées. Ce changement a été apporté pour mieux harmoniser les groupes d'équivalence avec le critère du tiers, qui suppose qu'un remplaçant peut être embauché sur le marché sans modifier l'utilité des membres du ménage. Il a été déterminé que la définition des groupes d'équivalence utilisée dans l'étude de 1992 était très large et comprenait des professions qui ne répondaient pas au critère du tiers.

À des fins de comparabilité, la présente étude a inclus une analyse de l'incidence des changements apportés aux groupes d'équivalence sur l'estimation du coût de remplacement. En général, les modifications apportées aux groupes d'équivalence ont réduit les taux de rémunération moyens utilisés dans cette étude par rapport à ceux qui étaient utilisés dans l'étude de 1992. Des taux de rémunération inférieurs ont été calculés dans le cadre de cette étude, car certaines professions bien rémunérées, comme les enseignants, les infirmières et les agents de libération conditionnelle, ont été exclues de cette étude parce qu'elles ne répondaient pas au critère du tiers. Par exemple, il n'est pas réaliste qu'une infirmière autorisée ou un agent de libération conditionnelle puisse être embauché en remplacement pour certaines activités de prestation de soins sans que cela modifie l'utilité des membres du ménage. L'annexe B résume les changements dans les professions utilisées et leur incidence sur les taux de rémunération moyens.

Sommaire et analyse des principales conclusions

En 2015, la valeur du travail ménager non rémunéré s'élevait à 778,2 milliards de dollars, selon un coût d'opportunité brut et à 682,8 milliards de dollars selon un coût d'opportunité net. Ces valeurs représentaient entre 39 % et 34 % du produit intérieur brut (PIB) nominal et entre 69 % et 60 % du revenu disponible des ménages. Le coût d'opportunité brut annuel moyen du travail ménager non rémunéré était de 31 100 \$ par personne, tandis que le coût d'opportunité net était de 27 280 \$ par personne. Ces valeurs peuvent être considérées comme le manque à gagner pour la société et les particuliers qui effectuent un travail ménager non rémunéré plutôt qu'un travail rémunéré.

La valeur du travail ménager non rémunéré sur la base du coût de remplacement était de 516,9 milliards de dollars en 2015, soit 26,0 % du PIB nominal et 45,7 % du revenu disponible des ménages. Le coût d'opportunité annuel moyen du travail ménager non rémunéré était de 20 650 \$ par personne, ce qui représente le coût de la réalisation des activités ménagères non rémunérées par des remplaçants sur le marché.

Comparativement au coût d'opportunité brut et au coût d'opportunité net, la valeur du travail ménager non rémunéré fondé sur le coût de remplacement est plus faible, parce que les taux de rémunération moyens des professions qui pourraient être embauchées en remplacement pour les activités ménagères ont tendance à être plus faibles que les taux de rémunération moyens de tous les employés au Canada. Par exemple, étant donné que les mesures du coût d'opportunité tiennent compte de la substitution du travail rémunéré aux activités ménagères non rémunérées, les taux de rémunération des médecins, des ingénieurs et des cadres d'entreprise sont inclus dans le coût d'opportunité brut et le coût d'opportunité net. Ces emplois bien rémunérés ne sont toutefois pas inclus dans la mesure du coût de remplacement, car celle-ci reflète le coût de l'embauche d'une personne sur le marché pour effectuer les tâches ménagères particulières. L'annexe A présente une liste détaillée des professions de remplacement correspondant à chaque activité ménagère.

Les estimations de la valeur du travail ménager non rémunéré par méthode sont résumées dans le tableau 1. Étant donné que l'Enquête sociale générale (ESG) la plus récente sur l'emploi du temps concerne l'année de référence 2015, la présente étude repose sur l'hypothèse que les heures consacrées au travail ménager non rémunéré, la répartition du temps entre les activités, ainsi que les caractéristiques démographiques des personnes qui effectuent ces activités, n'ont pas changé de façon significative de 2015 à 2019. Cette hypothèse a été utilisée

pour établir une série chronologique de 2015 à 2019 en utilisant les taux de rémunération moyens de l'Enquête sur la population active (EPA) pour chaque année. Les estimations du PIB nominal et du revenu disponible des ménages sont aussi incluses à des fins de comparaison.

Tableau 1**Statistiques sommaires sur la valeur du travail ménager non rémunéré, selon la méthode, Canada, 2015 à 2019**

	2015	2016	2017	2018	2019
	millions de dollars				
Statistiques comparatives					
Revenu disponible du ménage (RDM)	1 129 880	1 132 758	1 189 367	1 224 918	1 283 163
Produit intérieur brut (PIB)	1 990 441	2 025 535	2 140 641	2 235 675	2 311 294
	millions d'heures				
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré	31 592	31 592	31 592	31 592	31 592
	millions de dollars				
Valeur du travail domestique non rémunéré					
Coût d'opportunité net	682 823	702 577	713 848	732 662	754 943
Coût d'opportunité brut	778 238	798 884	810 958	834 383	860 150
Coût de remplacement	516 915	530 857	543 506	571 181	581 645
	pourcentage				
Valeur du travail ménager non rémunéré en pourcentage du PIB					
Coût d'opportunité net	34,3	34,7	33,3	32,8	32,7
Coût d'opportunité brut	39,1	39,4	37,9	37,3	37,2
Coût de remplacement	26,0	26,2	25,4	25,5	25,2
Valeur du travail ménager non rémunéré en pourcentage du revenu disponible du ménage					
Coût d'opportunité net	60,4	62,0	60,0	59,8	58,8
Coût d'opportunité brut	68,9	70,5	68,2	68,1	67,0
Coût de remplacement	45,7	46,9	45,7	46,6	45,3
	dollars				
Valeur du travail ménager non rémunéré par habitant					
Coût d'opportunité net	27 280	28 070	28 520	29 270	30 160
Coût d'opportunité brut	31 100	31 920	32 400	33 340	34 370
Coût de remplacement	20 650	21 210	21 720	22 820	23 240

Source: Statistique Canada, tableaux 36-10-0221-01 et 36-10-0224-01, totalisation spéciale, « Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2022.

Bien que les femmes (60,1 % des heures) aient continué d'effectuer la majorité du travail ménager non rémunéré par rapport aux hommes, leur part de la valeur totale du travail ménager non rémunéré était inférieure à leur part des heures. Selon le coût d'opportunité brut, la part des femmes dans la valeur totale se situait entre 56,4 % en 2015 et 56,9 % en 2019. Cette valeur démesurément plus faible de la part des femmes dans le travail non rémunéré est attribuable à l'écart salarial entre les hommes et les femmes. Par exemple, selon la présente étude, les femmes gagnaient 0,86 \$ pour chaque dollar gagné par les hommes en 2015. Cet écart salarial a légèrement diminué pour s'établir à 0,88 \$ par dollar en 2019. Ces résultats concordent avec ceux d'autres études sur l'écart salarial au Canada¹⁶.

Le tableau 2 résume la valeur du travail ménager non rémunéré selon la méthode et le sexe et comprend la part et la valeur que représentent les heures effectuées par les femmes.

16. Pelletier, et coll., 2019.

Tableau 2
Statistiques sommaires sur la valeur du travail ménager non rémunéré, selon la méthode et le sexe, 2015 à 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
	millions d'heures				
Femmes					
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré	19 001	19 001	19 001	19 001	19 001
	millions de dollars				
Coût d'opportunité net	392 489	405 754	412 406	424 386	437 447
Coût d'opportunité brut	439 247	453 028	459 920	474 510	489 736
Coût de remplacement	302 730	311 155	318 847	335 667	341 336
	millions d'heures				
Hommes					
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré	12 591	12 591	12 591	12 591	12 591
	millions de dollars				
Coût d'opportunité net	290 334	296 823	301 442	308 276	317 496
Coût d'opportunité brut	338 991	345 856	351 038	359 873	370 414
Coût de remplacement	214 185	219 702	224 658	235 514	240 310
	pourcentage				
Part des femmes dans le total					
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré	60,1	60,1	60,1	60,1	60,1
Coût d'opportunité net	57,5	57,8	57,8	57,9	57,9
Coût d'opportunité brut	56,4	56,7	56,7	56,9	56,9
Coût de remplacement	58,6	58,6	58,7	58,8	58,7

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, « Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2022.

Résultats régionaux

Dans les cinq régions du Canada utilisées dans la présente étude, la part de tâches ménagères non rémunérées effectuées par des femmes était semblable, allant d'un minimum de 58,7 % en Colombie-Britannique à un maximum de 61,3 % en Ontario (voir le tableau C1). De 2015 à 2019, la rémunération sur la base du coût de remplacement a augmenté le plus pour les hommes (+15,3 %) et pour les femmes (+15,7 %) en Ontario. Lorsque l'on utilise le coût d'opportunité brut pour l'évaluation, la rémunération a augmenté au rythme le plus rapide pour les hommes (+13,6 %) et pour les femmes (+13,1 %) au Québec. Néanmoins, le Québec était la seule région où la croissance des salaires des hommes dépassait celle des femmes, peu importe la méthode d'évaluation utilisée. La rémunération des femmes dans toutes les autres régions a connu une plus forte croissance que celle des hommes.

La plus faible croissance de la rémunération sur la base du coût de remplacement a été observée dans la région de l'Atlantique, soit 6,9 % pour les hommes et 7,4 % pour les femmes, de 2015 à 2019. Toutefois, sur la base du coût d'opportunité brut, ce sont les Prairies qui ont connu la plus faible croissance de la rémunération, soit 6,7 % pour les hommes et 8,8 % pour les femmes. Le tableau C1 présente une répartition du travail ménager non rémunéré selon le sexe et la région.

Conformément aux études antérieures, la valeur du travail ménager par rapport au produit intérieur brut (PIB) nominal a été la plus faible dans les Prairies, toutes méthodes d'évaluation confondues, allant d'un creux de 21,8 % selon le coût de remplacement à un sommet de 33,2 % selon le coût d'opportunité brut. En comparaison, la valeur du travail ménager par rapport au PIB nominal dans les quatre autres régions du Canada a représenté en moyenne 28,5 % selon le coût de remplacement et 41,7 % selon le coût d'opportunité brut.

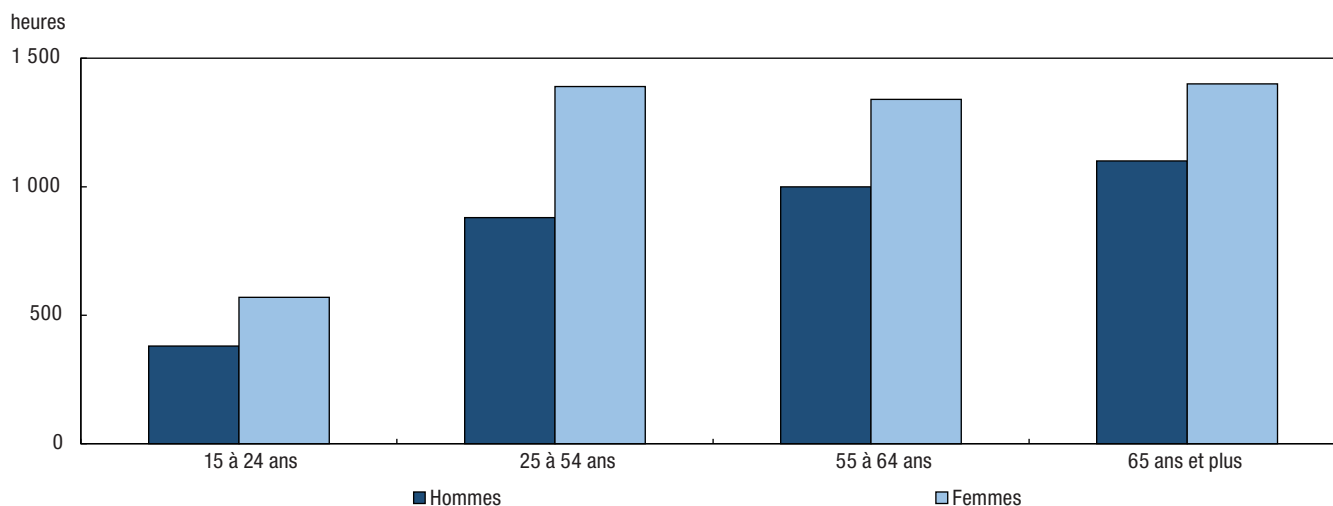
Travail ménager non rémunéré selon le groupe d'âge et l'activité

Lorsque l'on examine la répartition du travail ménager non rémunéré entre les hommes et les femmes selon le groupe d'âge, on constate qu'une part plus importante de celui-ci a été effectuée par les femmes dans tous les groupes d'âge, allant d'un creux de 57,7 % pour les personnes de 55 à 64 ans à un sommet de 61,3 % pour celles âgées de 25 à 54 ans. Le tableau C2 résume la répartition du travail ménager non rémunéré selon le sexe et le groupe d'âge.

Afin de tenir compte des répercussions de la composition de la population, les heures consacrées au travail ménager non rémunéré peuvent être analysées par personne selon le sexe. Le graphique 1 montre que, bien que le nombre moyen d'heures de travail ménager non rémunéré par femme soit demeuré relativement semblable dans les trois groupes les plus âgés, le nombre moyen d'heures de travail ménager non rémunéré par homme a augmenté graduellement dans chaque groupe d'âge subséquent. Par conséquent, la différence dans le nombre d'heures de travail ménager non rémunéré entre les hommes et les femmes est plus faible dans les deux groupes les plus âgés.

Graphique 1

Nombre moyen d'heures annuelles de travail ménager non rémunéré par personne, selon le sexe et le groupe d'âge, 2015

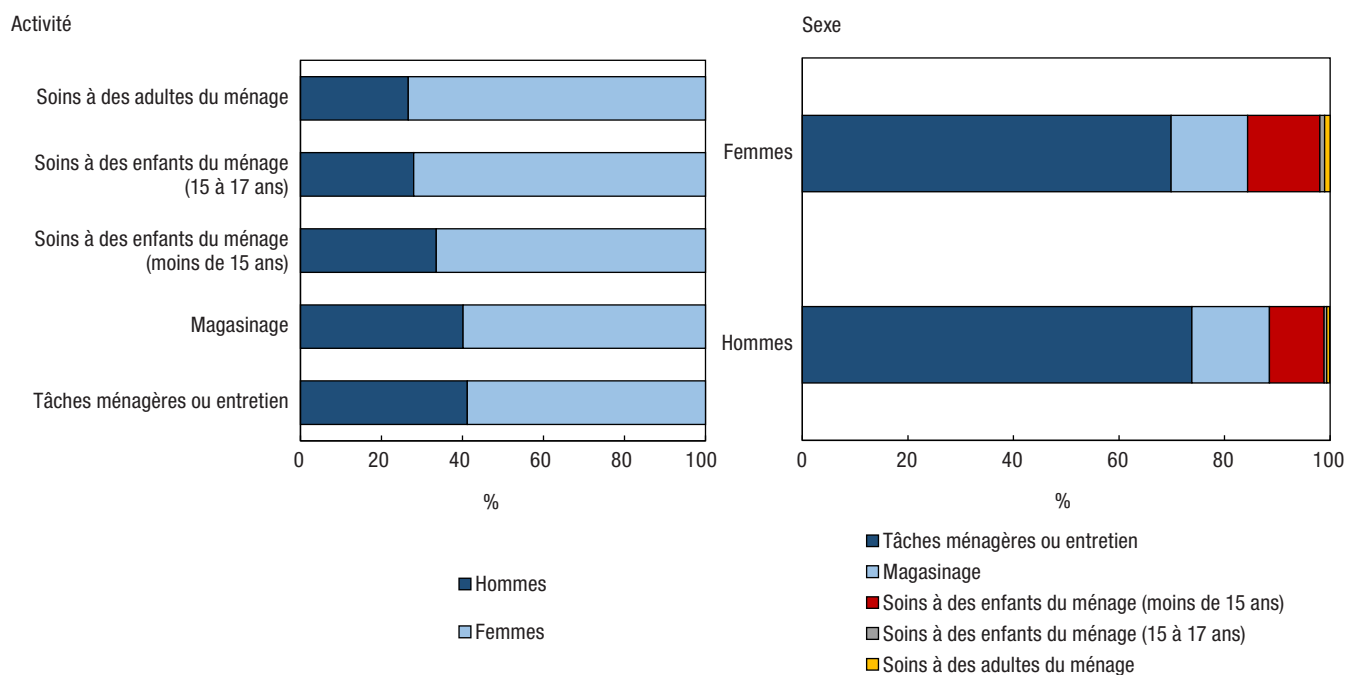


Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, « Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2022.

L'une des raisons pouvant contribuer à l'écart plus important dans les heures de travail ménager non rémunéré entre les hommes et les femmes de moins de 55 ans pourrait être que les femmes sont souvent les principales responsables des soins aux enfants ou aux adultes à charge dans le ménage. Les personnes de ces groupes d'âge sont plus susceptibles d'avoir de jeunes enfants qui nécessitent plus de soins et d'attention; toutefois, selon les données sur l'emploi du temps de 2015, les hommes contribuent moins aux activités de soins en général.

Bien que les hommes aient consacré moins de temps au travail ménager non rémunéré, toutes activités confondues, la répartition du temps qu'ils ont consacré à chaque activité est semblable à celle des femmes. Comparativement aux femmes, les hommes ont consacré une part légèrement plus grande de leur temps à la catégorie « tâches ménagères ou entretien », et une part plus faible de leur temps aux soins aux enfants et aux adultes du ménage (graphique 2). Le tableau C4 présente une répartition du travail ménager non rémunéré selon le type d'activité et le sexe.

Graphique 2
Part du total des heures de travail ménager non rémunéré, selon l'activité et le sexe, 2015



Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, « Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2022.

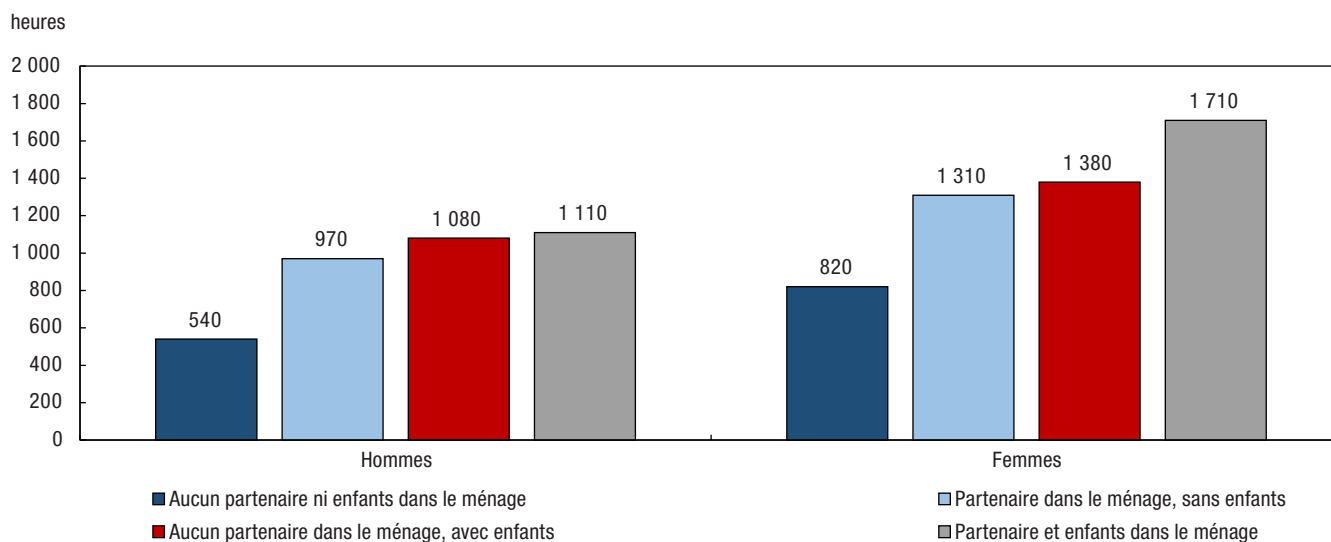
Présence d'un partenaire ou d'enfants dans le ménage

Une autre perspective intéressante consiste à examiner la valeur du travail ménager non rémunéré selon le sexe et la présence d'un partenaire ou d'enfants dans le ménage. Le nombre moyen d'heures de travail ménager non rémunéré par personne a été analysé, afin de tenir compte des différentes tailles de ces groupes. Fait intéressant, même dans les ménages de personnes seules sans enfants, les femmes avaient tendance à effectuer plus de travail ménager que les hommes, ceux-ci enregistrant une moyenne de 820 heures et de 540 heures, respectivement (graphique 3). Plusieurs études externes portant sur les raisons pour lesquelles les femmes font plus de travaux ménagers que les hommes laissent entendre que les différences ne sont pas attribuables au fait que les hommes et les femmes ont des préférences ou des perceptions différentes quant à la propreté, mais plutôt au fait que la société s'attend à ce que les femmes gardent leur maison propre^{17,18}. Néanmoins, les pères seuls consacraient deux fois plus de temps aux tâches ménagères non rémunérées que les hommes seuls. Lorsque l'on examine la présence d'enfants dans un ménage avec partenaire (ménage comptant deux adultes), l'écart se creuse entre les hommes et les femmes quant à la part du travail ménager : les femmes effectuent en moyenne 57,4 % des heures s'il n'y a pas d'enfants présents dans le ménage, cette proportion atteignant 60,5 % en présence d'enfants. À noter que les ménages de partenaires de même sexe représentaient 1,1 % du total des ménages avec partenaire en 2015. Le tableau C3 résume le nombre d'heures de travail ménager non rémunéré et la valeur de ce travail selon le sexe et la présence d'un partenaire ou d'enfants dans le ménage.

17. Thébaud S. et coll., 2021.

18. Auspurg, K. et coll., 2017.

Graphique 3
Nombre moyen d'heures annuelles de travail ménager par personne, selon le sexe et la présence d'un partenaire ou d'enfants dans le ménage, 2015



Note : Les partenaires de même sexe représentent 1,1 % des ménages avec partenaire.

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, « Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2022.

Taux de rémunération au coût de remplacement et contribution aux activités de travail ménager non rémunéré selon le sexe

Bien que le coût de remplacement soit calculé par personne, c'est-à-dire l'embauche d'une personne pour effectuer un travail ménager, peu importe son sexe, des différences demeurent entre les hommes et les femmes en fonction des activités qu'ils effectuent. Sur les 20 tâches ménagères non rémunérées énumérées à l'annexe A, les hommes ont consacré la majorité des heures aux trois activités suivantes : l'entretien extérieur; la réparation, la peinture ou la rénovation; sortir les poubelles, le recyclage, le compost et débarrasser des biens. Le coût de remplacement moyen pondéré pour ces activités était de 21,79 \$ l'heure en 2015, tandis que le coût de remplacement pour toutes les activités dont une part plus importante a été prise en charge par les femmes était de 15,60 \$ l'heure. Cela montre que les emplois dans le domaine de la prestation de soins et les tâches que les femmes accomplissent généralement davantage à la maison sont moins bien rémunérés dans l'économie de marché, comparativement aux tâches ou aux emplois qui reviennent plus souvent aux hommes à la maison et dans l'économie. Encore une fois, cela dénote une différence fondamentale dans la valeur du travail non rémunéré effectué par les femmes dans le ménage, mais aussi un écart salarial sur le marché entre les emplois occupés davantage par des femmes que par des hommes.

Sensibilité des estimations de la valeur du travail ménager

La sensibilité des estimations présentées au tableau 3 illustre davantage les répercussions des écarts dans le taux de rémunération entre les hommes et les femmes. Par exemple, si le nombre total d'heures de travail ménager non rémunéré était évalué en utilisant uniquement les taux de rémunération des hommes, la valeur totale du coût d'opportunité brut augmenterait de 9,6 % en 2015. Si on faisait l'inverse et que l'on utilisait uniquement les taux de rémunération des femmes, la valeur totale du travail ménager non rémunéré serait inférieure de 6,3 % aux estimations de base.

La sensibilité des estimations du coût de remplacement a également été testée en comparant la valeur du travail ménager non rémunéré selon les taux de rémunération moyens aux professions les moins bien et les mieux rémunérées dans chaque groupe d'équivalence. Par exemple, selon le taux de rémunération le plus faible, l'évaluation du coût de remplacement était de 433,3 milliards de dollars, tandis qu'en utilisant le taux de

rémunération maximum, on obtenait 796,9 milliards de dollars en 2015. Cela montre qu'à l'intérieur des groupes d'équivalence utilisés dans la présente étude, il existe une variation des taux de rémunération moyens. Il est par conséquent important de connaître les professions utilisées pour estimer les évaluations du coût de remplacement du travail ménager non rémunéré et pour suivre les répercussions des changements apportés. Le tableau C5 présente un résumé des taux de rémunération minimum et maximum selon le coût de remplacement moyen pour le Canada, tandis que l'annexe A présente les groupes d'équivalence professionnelle selon l'activité du ménage.

Tableau 3
Sensibilité des estimations du travail ménager non rémunéré, Canada, 2015

	Estimation	Travail ménager non rémunéré en	Écart par rapport à la base
	millions de dollars	pourcentage du produit intérieur brut	
Estimations de base		pourcentage	
Coût d'opportunité net	682 823	34,3	0,0
Coût d'opportunité brut	778 238	39,1	0,0
Coût de remplacement	516 915	26,0	0,0
Coût d'opportunité net			
Coût d'opportunité net des hommes	729 934	36,7	6,9
Coût d'opportunité net des femmes	651 720	32,7	-4,6
Coût d'opportunité brut			
Coût d'opportunité brut des hommes	852 757	42,8	9,6
Coût d'opportunité brut des femmes	729 226	36,6	-6,3
Coût de remplacement			
Taux minimum par personne	433 258	21,8	-16,2
Taux maximum par personne	796 927	40,0	54,2

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, « Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2022.

Conclusion

On entend par travail ménager non rémunéré les activités productives qui ne sont généralement pas prises en compte dans les mesures courantes des résultats économiques d'un pays, même si elles sont essentielles au fonctionnement global de la société, à l'économie et au bien-être des Canadiens. La présente étude constitue un important pas en avant pour ce qui est de l'estimation de la valeur du travail ménager non rémunéré au Canada, ainsi que de la compréhension des différences entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à leur contribution à ces activités, de même que leur valeur économique associée, à la fois selon un coût d'opportunité sociétal et personnel et un coût de remplacement sur le marché. Les trois méthodes d'évaluation ont été peaufinées dans le présent document par rapport aux études précédentes en intégrant la rémunération des employés à temps partiel et en tenant compte des différences de revenus par groupe d'âge pour les évaluations du coût d'opportunité. En raison des variations dans les classifications professionnelles entre les études, les professions incluses dans les groupes d'équivalence des activités ont été affinées dans le présent document, afin de mieux correspondre au critère du tiers pour l'évaluation du coût de remplacement.

Bien que les femmes aient continué d'effectuer la majorité du travail ménager non rémunéré, leur part de la valeur totale du travail ménager non rémunéré était inférieure à celle des hommes, et cette différence est attribuable à l'écart salarial entre les hommes et les femmes sur le marché. Cependant, une légère diminution de l'écart salarial entre les hommes et les femmes a été observée au cours de la période de référence de la présente étude. Bien qu'il y ait un écart salarial entre les hommes et les femmes sur le marché, dans le cadre de l'évaluation du coût d'opportunité, les activités qui sont davantage effectuées par les hommes dans le ménage ont également une valeur plus élevée sur le marché, comme le montre la méthode du coût de remplacement.

La présente étude souligne l'importance du travail ménager non rémunéré et constitue un pas en avant dans la recherche d'indicateurs qui vont au-delà des mesures traditionnelles d'une économie de marché. En même temps, les estimations présentées nous renseignent sur les inégalités entre les sexes au Canada et fournissent aux décideurs des renseignements qui les aideront à améliorer certains aspects de la société canadienne, maintenant et à l'avenir.

Annexe A – Activités et professions utilisées pour estimer la valeur du travail ménager non rémunéré

Tableau A1

Activités et professions utilisées pour estimer la valeur du travail ménager non rémunéré

Classification nationale des professions, 2016		
	Code	Titre
Activité dans l'enquête sur l'emploi du temps		
Préparation des repas, des déjeuners ou des collations	3132	Diététistes et nutritionnistes
	6321	Chefs
	6322	Cuisiniers/cuisinières
	6512	Barmans/barmaids
	6513	Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons
	6711	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé
Conservation des aliments (cuisson, congélation, emballage des aliments)	6311	Superviseurs/superviseuses des services alimentaires
	6321	Chefs
	6322	Cuisiniers/cuisinières
	6711	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé
	6332	Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtisseries
Faire l'entretien ménager du logement, faire la vaisselle, ranger	4412	Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
	6731	Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers
	6732	Nettoyeurs spécialisés/nettoyeuses spécialisées
Sortir les poubelles, le recyclage, le compost, déballer des biens	6731	Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers
	6732	Nettoyeurs spécialisés/nettoyeuses spécialisées
	6733	Concierges et surintendants/surintendantes d'immeubles
	6742	Autre personnel de soutien en service
Lavage, repassage, plier les vêtements, faire de la couture, nettoyer les chaussures	6731	Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers
	6732	Nettoyeurs spécialisés/nettoyeuses spécialisées
	6741	Personnel de blanchisseries et d'établissements de nettoyage à sec et personnel assimilé
	6342	Tailleurs/tailleuses, couturiers/couturières, fourreurs/fourreuses et modistes
Réparation, peinture ou rénovation	7313	Mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, réfrigération et climatisation
	7321	Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus
	7332	Réparateurs/réparatrices et préposés/préposées à l'entretien d'appareils
	7322	Débosselleurs/débosseleuses et réparateurs/réparatrices de carrosserie
	7445	Autres réparateurs/réparatrices et préposés/préposées à l'entretien
	7271	Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières
	7295	Poseurs/poseuses de revêtements d'intérieur
	7441	Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial
	7294	Peintres et décorateurs/décoratrices (sauf décorateurs/décoratrices d'intérieur)

Tableau A1
Activités et professions utilisées pour estimer la valeur du travail ménager non rémunéré

	Classification nationale des professions, 2016	
	Code	Titre
Organiser, planifier, payer les factures	1226	Planificateurs/planificatrices de congrès et d'événements
	1241	Adjoints administratifs/adjointes administratives
	1311	Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres
	1411	Employés de soutien de bureau généraux/employées de soutien de bureau générales
	1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé
	1432	Administrateurs/administratrices de la paye
	1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers
	1452	Correspondanciers/correspondancières et commis aux publications et aux règlements
Ranger l'épicerie, faire et défaire les bagages pour un voyage ou les boîtes en vue d'un déménagement	6742	Autre personnel de soutien en service, (NCA ¹)
Entretien extérieur (réparation d'un véhicule, entretien de la cour, déneiger, faire la pelouse)	2225	Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture
	7321	Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus
	7322	Débosselleurs/débosseuses et réparateurs/réparatrices de carrosserie
	7445	Autres réparateurs/réparatrices et préposés/préposées à l'entretien
	7271	Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières
	6732	Nettoyeurs spécialisés/nettoyeuses spécialisées
	6733	Concierges et surintendants/surintendantes d'immeubles
	8255	Entrepreneurs/entrepreneuses et superviseurs/superveuses des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture
Planter (récolter), entretenir et nettoyer le jardin, s'occuper des plantes d'intérieur	8432	Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres
	8612	Manouvres en aménagement paysager et en entretien des terrains
	2225	Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture
	6731	Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers
	8255	Entrepreneurs/entrepreneuses et superviseurs/superveuses des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture
	8432	Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres
	8612	Manouvres en aménagement paysager et en entretien des terrains
	Soins aux animaux (alimentation, promenade, toilettage, jeu)	4412
6563		Soigneurs/soigneuses d'animaux et travailleurs/travailleuses en soins des animaux
Soins personnels, préparation pour l'école, aide aux devoirs, lire, jouer, réprimander, aide à l'apprentissage, aide émotionnelle (moins de 15 ans)	3413	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires
	4214	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance
	4216	Autres instructeurs/instructrices
	4411	Gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial
	4412	Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
	4153	Thérapeutes conjugaux/thérapeutes conjugales, thérapeutes familiaux/thérapeutes familiales et autres conseillers assimilés/conseillères assimilées

Tableau A1
Activités et professions utilisées pour estimer la valeur du travail ménager non rémunéré

	Classification nationale des professions, 2016	
	Code	Titre
Soins personnels, préparation pour l'école, aide aux devoirs, lire, jouer, réprimander, aide à l'apprentissage, aide émotionnelle (15 à 17 ans)	3413	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires
	4214	Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance
	4216	Autres instructeurs/institutrices
	4411	Gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial
	4412	Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
	4153	Thérapeutes conjugaux/thérapeutes conjugales, thérapeutes familiaux/thérapeutes familiales et autres conseillers assimilés/conseillères assimilées
Accompagner à l'aller ou au retour de l'école, à l'arrêt d'autobus, aux sports, aux activités, aux rencontres scolaires ou aux rendez-vous (moins de 15 ans)	4411	Gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial
	4412	Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
	7513	Chauffeurs/chauffeuses de taxi, chauffeurs/chauffeuses de limousine et chauffeurs/chauffeuses
Accompagner à l'aller ou au retour de l'école, à l'arrêt d'autobus, aux sports, aux activités, aux rencontres scolaires ou aux rendez-vous (15 à 17 ans)	4411	Dispensateurs/dispensatrices de soins aux enfants en milieu familial
	4412	Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
	7513	Chauffeurs/chauffeuses de taxi, chauffeurs/chauffeuses de limousine et chauffeurs/chauffeuses
Laver, vêtir, prodiguer des soins, gestion financière (adulte)	1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers
	3234	Personnel ambulancier et paramédical
	3413	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires
	4412	Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
	6742	Autre personnel de soutien en service, (NCA ¹)
Accompagner aux rendez-vous, magasinage (adulte)	3413	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires
	3234	Personnel ambulancier et paramédical
	4412	Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
Magasiner ou acheter des biens (essence, épicerie, vêtements, voiture)	4412	Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
	6623	Autre personnel assimilé des ventes
	6742	Autre personnel de soutien en service, (NCA ¹)
Magasiner pour des services (services juridiques, services financiers, entretien d'un véhicule)	1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers
	4412	Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
	6623	Autre personnel assimilé des ventes
	6742	Autre personnel de soutien en service, (NCA ¹)
Rechercher des biens ou des services	1241	Adjoint administratif/adjointe administrative
	1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers
	4412	Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé
	6623	Autre personnel assimilé des ventes
	6742	Autre personnel de soutien en service, (NCA ¹)

1. non classé ailleurs (NCA)

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, « Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2022.

Annexe B – Évaluation du coût de remplacement en comparant les groupes d'équivalence de 2015 et ceux de 1992

Tableau B1

Évaluation du coût de remplacement en comparant les groupes d'équivalence de 2015 et ceux de 1992

	Groupes d'équivalence de 2015	Groupes d'équivalence de 1992
	millions de dollars	
Coût de remplacement, valeur totale	516 915	578 762
	taux de rémunération moyen en dollars l'heure	
Préparation des repas, des déjeuners ou des collations	13,89	13,96
Conservation des aliments (cuisson, congélation, emballage des aliments)	13,53	14,28
Faire l'entretien ménager du logement, faire la vaisselle, ranger	15,34	15,11
Sortir les poubelles, le recyclage, le compost, déballer des biens	16,13	16,81
Lavage, repassage, plier les vêtements, faire de la couture, nettoyer les chaussures	15,29	16,73
Réparation, peinture ou rénovation	24,44	24,61
Organiser, planifier, payer les factures	21,54	21,44
Ranger l'épicerie, faire et défaire les bagages pour un voyage ou les boîtes en vue d'un déménagement	13,58	15,16
Entretien extérieur (réparation d'un véhicule, entretien de la cour, déneiger, faire la pelouse)	20,91	20,24
Planter (récolter), entretenir et nettoyer le jardin, s'occuper des plantes d'intérieur	16,18	16,95
Soins aux animaux (alimentation, promenade, toilettage, jeu)	15,35	16,69
Soins personnels, préparation pour l'école, aide aux devoirs, lire, jouer, réprimander, aide à l'apprentissage, aide émotionnelle (moins de 15 ans)	19,73	26,60
Accompagner à l'aller ou au retour de l'école, à l'arrêt d'autobus, aux sports, aux activités, aux rencontres scolaires, aux rendez-vous (moins de 15 ans)	15,05	19,63
Soins personnels, préparation pour l'école, aide aux devoirs, lire, jouer, réprimander, aide à l'apprentissage et aide émotionnelle (15 à 17 ans)	19,73	26,60
Accompagner à l'aller ou au retour de l'école, à l'arrêt d'autobus, aux sports, aux activités, aux rencontres scolaires, aux rendez-vous (15 à 17 ans)	15,05	19,63
Laver, vêtir, prodiguer des soins, gestion financière (adulte)	19,94	18,48
Accompagner aux rendez-vous, magasinage (adulte)	20,40	21,58
Magasiner ou acheter des biens (essence, épicerie, vêtements, voiture)	15,07	22,20
Magasiner pour des services (services juridiques, services financiers, entretien d'un véhicule)	16,08	22,20
Rechercher des biens ou des services	17,65	26,38

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, « Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2022.

Annexe C - Tableaux de données

Tableau C1

Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré et valeur, selon la région et le sexe, 2015 à 2019

	2015		2016		2017		2018		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Région de l'Atlantique										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	1 320	916	1 320	916	1 320	916	1 320	916	1 320	916
Nombre d'heures par personne (heures)	1 290	940	1 290	940	1 290	940	1 290	940	1 290	940
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	23 520	18 292	25 068	18 677	25 569	19 111	25 942	19 137	26 291	19 810
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	26 432	21 503	28 117	21 905	28 725	22 459	29 170	22 510	29 610	23 300
Coût de remplacement (millions de dollars)	19 346	14 544	19 901	14 811	20 533	15 266	20 716	15 510	20 783	15 543
Québec										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	4 286	2 948	4 286	2 948	4 286	2 948	4 286	2 948	4 286	2 948
Nombre d'heures par personne (heures)	1 230	860	1 230	860	1 230	860	1 230	860	1 230	860
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	83 480	61 385	85 417	63 385	88 929	65 462	91 812	66 266	94 414	69 694
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	94 179	72 413	96 177	74 756	99 569	76 792	103 061	78 115	106 490	82 281
Coût de remplacement (millions de dollars)	67 047	49 669	69 007	51 287	70 389	52 159	74 076	54 831	74 204	55 168
Ontario										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	7 437	4 687	7 437	4 687	7 437	4 687	7 437	4 687	7 437	4 687
Nombre d'heures par personne (heures)	1 260	840	1 260	840	1 260	840	1 260	840	1 260	840
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	157 828	112 002	164 905	113 098	165 964	113 917	170 681	116 120	176 150	120 865
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	176 226	129 652	183 739	130 909	184 915	131 933	190 902	134 926	197 018	140 129
Coût de remplacement (millions de dollars)	116 956	77 329	121 654	80 170	123 144	81 196	132 977	87 118	135 317	89 152
Prairies										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	3 538	2 340	3 538	2 340	3 538	2 340	3 538	2 340	3 538	2 340
Nombre d'heures par personne (heures)	1 330	860	1 330	860	1 330	860	1 330	860	1 330	860
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	77 230	57 872	79 956	60 571	80 274	60 593	83 155	61 514	84 428	62 439
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	86 965	68 733	89 579	71 250	89 838	71 317	93 101	72 436	94 590	73 339
Coût de remplacement (millions de dollars)	59 652	42 732	60 333	43 178	62 608	44 594	64 496	45 575	65 891	46 746
Colombie-Britannique										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	2 420	1 700	2 420	1 700	2 420	1 700	2 420	1 700	2 420	1 700
Nombre d'heures par personne (heures)	1 200	870	1 200	870	1 200	870	1 200	870	1 200	870
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	50 432	40 784	50 408	41 092	51 670	42 359	52 796	45 239	56 165	44 689
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	55 445	46 690	55 416	47 035	56 874	48 536	58 275	51 887	62 028	51 365
Coût de remplacement (millions de dollars)	39 729	29 911	40 261	30 257	42 174	31 444	43 402	32 480	45 140	33 700

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, « Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2022.

Tableau C2
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré et valeur, selon l'âge et le sexe, 2015 à 2019

	2015		2016		2017		2018		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
15 à 24 ans										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	1 242	872	1 242	872	1 242	872	1 242	872	1 242	872
Nombre d'heures par personne (heures)	570	380	570	380	570	380	570	380	570	380
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	16 091	12 031	16 362	12 172	16 736	12 374	17 925	13 198	19 035	14 078
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	17 051	13 082	17 334	13 191	17 724	13 419	19 059	14 360	20 228	15 272
Coût de remplacement (millions de dollars)	19 413	14 189	20 021	14 574	20 589	14 942	21 623	15 726	22 068	16 114
25 à 54 ans										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	10 284	6 498	10 284	6 498	10 284	6 498	10 284	6 498	10 284	6 498
Nombre d'heures par personne (heures)	1 390	880	1 390	880	1 390	880	1 390	880	1 390	880
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	225 377	156 816	230 297	159 784	235 528	162 421	239 706	165 330	249 588	169 974
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	256 844	188 584	261 829	191 797	267 106	194 773	272 873	198 892	284 362	204 361
Coût de remplacement (millions de dollars)	167 861	111 106	171 914	113 769	176 288	116 433	185 374	122 005	187 942	124 092
55 à 64 ans										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	3 260	2 393	3 260	2 393	3 260	2 393	3 260	2 393	3 260	2 393
Nombre d'heures par personne (heures)	1 340	1 000	1 340	1 000	1 340	1 000	1 340	1 000	1 340	1 000
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	69 109	58 924	71 237	60 657	71 520	61 171	74 027	62 779	76 059	63 768
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	78 552	69 516	80 889	71 382	81 202	71 972	84 179	74 056	86 535	75 222
Coût de remplacement (millions de dollars)	50 901	41 127	52 595	42 323	53 820	43 192	56 705	45 205	57 885	46 272
65 ans et plus										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	4 215	2 828	4 215	2 828	4 215	2 828	4 215	2 828	4 215	2 828
Nombre d'heures par personne (heures)	1 400	1 100	1 400	1 100	1 400	1 100	1 400	1 100	1 400	1 100
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	81 913	62 563	87 859	64 210	88 622	65 477	92 728	66 968	92 765	69 677
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	86 800	67 809	92 976	69 486	93 889	70 873	98 399	72 565	98 611	75 559
Coût de remplacement (millions de dollars)	64 554	47 764	66 625	49 036	68 151	50 091	71 965	52 579	73 440	53 832

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, « Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2022.

Tableau C3

Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré et valeur, selon le sexe et la présence d'un partenaire ou d'enfants dans le ménage, 2015 à 2019

	2015		2016		2017		2018		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Aucun partenaire ni enfants dans le ménage										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	4 417	2 953	4 417	2 953	4 417	2 953	4 417	2 953	4 417	2 953
Nombre d'heures par personne (heures)	820	540	820	540	820	540	820	540	820	540
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	83 329	62 111	86 561	63 362	87 845	64 374	91 409	66 230	94 037	68 628
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	91 382	71 827	94 757	73 121	96 125	74 250	100 247	76 554	103 246	79 209
Coût de remplacement (millions de dollars)	68 316	47 557	70 648	48 961	72 418	50 130	76 296	52 720	77 952	53 941
Aucun partenaire dans le ménage, avec enfants										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	1 675	371	1 675	371	1 675	371	1 675	371	1 675	371
Nombre d'heures par personne (heures)	1 380	1 080	1 380	1 080	1 380	1 080	1 380	1 080	1 380	1 080
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	35 165	8 892	36 290	9 114	36 902	9 238	37 930	9 399	39 167	9 700
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	39 506	10 468	40 682	10 705	41 310	10 842	42 583	11 063	44 035	11 410
Coût de remplacement (millions de dollars)	26 792	6 260	27 512	6 421	28 152	6 546	29 659	6 880	30 066	7 012
Partenaire dans le ménage, sans enfants										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	5 329	4 170	5 329	4 170	5 329	4 170	5 329	4 170	5 329	4 170
Nombre d'heures par personne (heures)	1 310	970	1 310	970	1 310	970	1 310	970	1 310	970
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	109 006	96 388	113 640	98 605	115 123	100 257	119 051	102 739	121 551	105 624
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	120 858	110 240	125 709	112 560	127 309	114 400	131 896	117 460	134 893	120 751
Coût de remplacement (millions de dollars)	83 223	71 492	85 632	73 413	87 822	75 033	92 248	78 509	94 131	80 304
Partenaire et enfants dans le ménage										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	7 580	5 097	7 580	5 097	7 580	5 097	7 580	5 097	7 580	5 097
Nombre d'heures par personne (heures)	1 710	1 110	1 710	1 110	1 710	1 110	1 710	1 110	1 710	1 110
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	164 989	122 943	169 264	125 741	172 536	127 573	175 996	129 908	182 693	133 544
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	187 501	146 455	191 881	149 471	195 177	151 546	199 783	154 796	207 562	159 045
Coût de remplacement (millions de dollars)	124 398	88 876	127 364	90 907	130 455	92 949	137 463	97 405	139 187	99 052

Note : Les partenaires de même sexe représentaient 1,1 % des ménages avec partenaire.

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, « Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2022.

Tableau C4
Heures de travail ménager non rémunéré et valeur, selon le sexe et l'activité, 2015 à 2019

	2015		2016		2017		2018		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Tâches ménagères et entretien ménager										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	13 279	9 297	13 279	9 297	13 279	9 297	13 279	9 297	13 279	9 297
Nombre d'heures par personne (heures)	880	630	880	630	880	630	880	630	880	630
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	273 023	214 022	282 952	218 906	287 246	222 277	295 980	227 343	304 435	234 155
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	304 704	249 255	315 048	254 410	319 529	258 193	330 048	264 711	339 939	272 487
Coût de remplacement (millions de dollars)	202 769	157 957	208 104	161 401	212 955	164 804	224 525	172 651	230 317	177 334
Soins aux enfants du ménage (moins de 15 ans)										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	2 600	1 311	2 600	1 311	2 600	1 311	2 600	1 311	2 600	1 311
Nombre d'heures par personne (heures)	170	90	170	90	170	90	170	90	170	90
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	56 190	31 212	57 437	31 793	58 716	32 321	59 876	32 964	62 323	33 917
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	63 869	37 328	65 126	37 964	66 415	38 560	67 969	39 447	70 798	40 566
Coût de remplacement (millions de dollars)	50 636	25 292	50 725	25 411	52 204	26 098	54 441	27 193	53 770	26 894
Soins aux enfants du ménage (15 à 17 ans)										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	170	66	170	66	170	66	170	66	170	66
Nombre d'heures par personne (heures)	10	4	10	4	10	4	10	4	10	4
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	3 524	1 542	3 601	1 569	3 692	1 597	3 773	1 623	3 925	1 681
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	3 987	1 831	4 065	1 862	4 158	1 893	4 263	1 929	4 440	1 996
Coût de remplacement (millions de dollars)	3 159	1 132	3 197	1 174	3 291	1 210	3 437	1 270	3 402	1 249
Soins aux adultes du ménage										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	188	68	188	68	188	68	188	68	188	68
Nombre d'heures par personne (heures)	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	3 978	1 495	4 108	1 520	4 172	1 553	4 297	1 601	4 428	1 648
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	4 466	1 711	4 604	1 738	4 671	1 775	4 824	1 834	4 977	1 887
Coût de remplacement (millions de dollars)	3 794	1 371	3 807	1 377	3 947	1 426	4 063	1 469	4 015	1 453
Magasinage										
Nombre d'heures de travail ménager non rémunéré (millions d'heures)	2 764	1 850	2 764	1 850	2 764	1 850	2 764	1 850	2 764	1 850
Nombre d'heures par personne (heures)	180	130	180	130	180	130	180	130	180	130
Coût d'opportunité net (millions de dollars)	55 774	42 063	57 657	43 035	58 579	43 695	60 461	44 745	62 336	46 095
Coût d'opportunité brut (millions de dollars)	62 221	48 866	64 186	49 881	65 148	50 618	67 406	51 953	69 582	53 478
Coût de remplacement (millions de dollars)	42 372	28 433	45 323	30 337	46 450	31 119	49 201	32 930	49 832	33 379

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, « Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2022.

Tableau C5
Taux du coût de remplacement des activités, 2015 à 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
	dollars l'heure				
Moyenne					
Préparation des repas, des déjeuners ou des collations	13,89	14,14	14,57	15,41	16,08
Conservation des aliments (cuisson, congélation, emballage des aliments)	13,53	13,81	14,14	14,95	15,60
Faire l'entretien ménager du logement, faire la vaisselle, ranger	15,34	15,91	16,24	17,05	17,25
Sortir les poubelles, le recyclage, le compost, déballer des biens	16,13	16,47	16,61	17,63	18,11
Lavage, repassage, plier les vêtements, faire de la couture, nettoyer les chaussures	15,29	15,52	15,67	16,53	16,91
Réparation, peinture ou rénovation	24,44	24,96	25,05	25,53	26,39
Organiser, planifier, payer les factures	21,54	22,13	22,30	22,95	23,97
Ranger l'épicerie, faire et défaire les bagages pour un voyage ou les boîtes en vue d'un déménagement	13,58	13,63	14,13	15,08	16,04
Entretien extérieur (réparation d'un véhicule, entretien de la cour, déneiger, faire la pelouse)	20,91	21,00	21,42	22,27	22,86
Planter (récolter), entretenir et nettoyer le jardin, s'occuper des plantes d'intérieur	16,18	16,49	16,84	17,77	18,04
Soins aux animaux (alimentation, promenade, toilettage, jeu)	15,35	16,66	17,50	18,19	17,91
Soins personnels, préparation pour l'école, aide aux devoirs, lire, jouer, réprimander, aide à l'apprentissage, aide émotionnelle (enfants de moins de 18 ans)	19,73	19,69	20,22	21,01	20,75
Accompagner à l'aller ou au retour de l'école, à l'arrêt d'autobus, aux sports, aux activités, aux rencontres scolaires, aux rendez-vous (enfants de moins de 18 ans)	15,05	16,17	16,80	17,76	17,65
Laver, vêtir, prodiguer des soins, gestion financière (adulte)	19,94	20,12	20,79	21,40	21,10
Accompagner aux rendez-vous, magasinage (adulte)	20,40	20,44	21,26	21,76	21,28
Magasiner ou acheter des biens (essence, épicerie, vêtements, voiture)	15,07	16,14	16,53	17,50	17,57
Magasiner pour des services (services juridiques, services financiers, entretien d'un véhicule)	16,08	17,30	17,72	18,36	18,61
Rechercher des biens ou des services	17,65	19,96	20,42	20,94	22,00
Minimum					
Préparation des repas, des déjeuners ou des collations	12,32	12,63	12,96	14,10	14,69
Conservation des aliments (cuisson, congélation, emballage des aliments)	12,32	12,63	12,96	14,10	14,69
Faire l'entretien ménager du logement, faire la vaisselle, ranger	15,25	15,52	15,65	16,41	16,76
Sortir les poubelles, le recyclage, le compost, déballer des biens	13,58	13,63	14,13	15,08	16,04
Lavage, repassage, plier les vêtements, faire de la couture, nettoyer les chaussures	15,25	15,31	15,43	15,68	16,50
Réparation, peinture ou rénovation	19,21	21,09	21,05	21,30	21,23
Organiser, planifier, payer les factures	19,92	21,14	21,07	21,88	22,28
Ranger l'épicerie, faire et défaire les bagages pour un voyage ou les boîtes en vue d'un déménagement	13,58	13,63	14,13	15,08	16,04
Entretien extérieur (réparation d'un véhicule, entretien de la cour, déneiger, faire la pelouse)	15,48	14,51	15,49	17,09	17,93
Planter (récolter), entretenir et nettoyer le jardin, s'occuper des plantes d'intérieur	15,25	14,51	15,49	16,41	16,76
Soins aux animaux (alimentation, promenade, toilettage, jeu)	14,60	13,76	14,17	16,19	16,51
Soins personnels, préparation pour l'école, aide aux devoirs, lire, jouer, réprimander, aide à l'apprentissage, aide émotionnelle (enfants de moins de 17 ans)	13,53	14,07	14,29	15,99	15,94
Accompagner à l'aller ou au retour de l'école, à l'arrêt d'autobus, aux sports, aux activités, aux rencontres scolaires, aux rendez-vous (enfants de moins de 17 ans)	13,53	14,07	14,29	15,99	15,94
Laver, vêtir, prodiguer des soins, gestion financière (adulte)	13,58	13,63	14,13	15,08	16,04
Accompagner aux rendez-vous, magasinage (adulte)	15,52	17,16	18,15	18,65	18,21
Magasiner ou acheter des biens (essence, épicerie, vêtements, voiture)	13,58	13,63	14,13	15,08	16,04
Magasiner pour des services (services juridiques, services financiers, entretien d'un véhicule)	13,58	13,63	14,13	15,08	16,04
Rechercher des biens ou des services	13,58	13,63	14,13	15,08	16,04
Maximum					
Préparation des repas, des déjeuners ou des collations	37,31	34,01	35,18	35,10	36,37
Conservation des aliments (cuisson, congélation, emballage des aliments)	17,70	17,98	18,09	18,48	19,22
Faire l'entretien ménager du logement, faire la vaisselle, ranger	15,52	17,16	18,15	18,65	18,21
Sortir les poubelles, le recyclage, le compost, déballer des biens	17,67	18,07	18,25	19,49	19,94
Lavage, repassage, plier les vêtements, faire de la couture, nettoyer les chaussures	15,48	15,66	15,96	17,09	17,93
Réparation, peinture ou rénovation	29,02	31,60	30,89	32,05	33,67
Organiser, planifier, payer les factures	23,59	24,39	25,08	26,02	26,93
Ranger l'épicerie, faire et défaire les bagages pour un voyage ou les boîtes en vue d'un déménagement	13,58	13,63	14,13	15,08	16,04
Entretien extérieur (réparation d'un véhicule, entretien de la cour, déneiger, faire la pelouse)	25,66	26,34	26,39	26,34	27,81
Planter (récolter), entretenir et nettoyer le jardin, s'occuper des plantes d'intérieur	22,73	22,70	24,08	26,07	25,51
Soins aux animaux (alimentation, promenade, toilettage, jeu)	15,52	17,16	18,15	18,65	18,21
Soins personnels, préparation pour l'école, aide aux devoirs, lire, jouer, réprimander, aide à l'apprentissage, aide émotionnelle (enfants de moins de 17 ans)	28,79	28,49	29,56	31,42	31,23
Accompagner à l'aller ou au retour de l'école, à l'arrêt d'autobus, aux sports, aux activités, aux rencontres scolaires, aux rendez-vous (enfants de moins de 17 ans)	15,52	17,16	18,15	18,65	18,21
Laver, vêtir, prodiguer des soins, gestion financière (adulte)	30,89	31,12	32,13	33,54	32,05
Accompagner aux rendez-vous, magasinage (adulte)	30,89	31,12	32,13	33,54	32,05
Magasiner ou acheter des biens (essence, épicerie, vêtements, voiture)	15,52	17,16	18,15	18,65	18,21
Magasiner pour des services (services juridiques, services financiers, entretien d'un véhicule)	19,92	21,60	21,95	22,33	22,68
Rechercher des biens ou des services	20,33	22,00	22,29	22,81	24,05

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, « Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2022.

Annexe D – Catégories et activités de travail ménager non rémunéré

Tableau D1
Catégories et activités de travail ménager non rémunéré

Catégorie	Activité
Tâches ménagères ou entretien	Préparation des repas, des déjeuners ou des collations
	Conservation des aliments (cuisson, congélation, emballage des aliments)
	Faire l'entretien ménager du logement, faire la vaisselle, ranger
	Sortir les poubelles, le recyclage, le compost, déballer des biens
	Lavage, repassage, plier les vêtements, faire de la couture, nettoyer les chaussures
	Réparation, peinture ou rénovation
	Organiser, planifier, payer les factures
	Ranger l'épicerie, faire et défaire les bagages pour un voyage ou les boîtes en vue d'un déménagement
	Entretien extérieur (réparation d'un véhicule, entretien de la cour, déneiger, faire la pelouse)
	Planter (récolter), entretenir et nettoyer le jardin, s'occuper des plantes d'intérieur
Soins à un enfant de votre ménage (moins de 15 ans)	Soins personnels, préparation pour l'école, aide aux devoirs, lire, jouer, réprimander, aide à l'apprentissage, aide émotionnelle
	Accompagner à l'aller ou au retour de l'école, à l'arrêt d'autobus, aux sports, aux activités, aux rencontres scolaires ou aux rendez-vous
Soins à un adolescent de votre ménage (15 à 17 ans)	Aide aux devoirs, jouer, réprimander, aide à l'apprentissage, soins personnels, préparation pour l'école, aide émotionnelle
	Accompagner à l'aller ou au retour de l'école, à l'arrêt d'autobus, aux sports, aux activités, aux rencontres scolaires ou aux rendez-vous
Soins à un adulte de votre ménage	Laver, vêtir, prodiguer des soins, gestion financière
	Accompagner aux rendez-vous, magasinage
Magasinage de biens ou de services	Magasiner ou acheter des biens (essence, épicerie, vêtements, voiture)
	Magasiner pour des services (services juridiques, services financiers, entretien d'un véhicule)
	Rechercher des biens ou des services

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, « Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019 », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2022.

Glossaire

TMNR – travail ménager non rémunéré

CON – coût d’opportunité net

COB – coût d’opportunité brut

CR – coût de remplacement

Heures – nombre d’heures de travail ménager non rémunéré

PIB – produit intérieur brut

RDM – revenu disponible du ménage

n.c.a. – non classé ailleurs

Références

Auspurg, K., Iacovou, M., Nicoletti, C., [Housework share between partners: Experimental evidence on gender-specific preferences](#), *Social Science Research*, Volume 66, 2017, Pages 118-139, ISSN 0049-089X, <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2017.01.003>.

Fast, J., Keating, N., Eales, J., Kim, C. and Lee, Y. (2020), “Trajectories of family care over the lifecycle: evidence from Canada” Published online by Cambridge University Press.

Hawrylyshyn, O. (1978), “Estimating the Value of Household Work in Canada”, 1971, Catalogue No. 13-558.

Pelletier, R., Patterson, M., and Moysen, M. (2019), “The gender wage gap in Canada: 1998 to 2018”, *Labour Statistics: Research Papers*, Catalogue No. 75-004-M.

Statistique Canada, (1994), « La valeur du travail ménager au Canada, 1992 », *Comptes des revenus et dépenses, série technique*, No au catalogue 13-604-MIB-No.27.

Statistique Canada, (1995), « Travail non rémunéré de ménages: mesure et évaluation », No au catalogue No. 13-603F, No 3.

Statistique Canada, totalisation spéciale de taux d’imposition effectif selon le FFT1, décembre 2021.

Statistique Canada, Numéro d’enregistrement 4503, [Enquête sociale générale - L’emploi du temps \(ESG\)](#), https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4503

Statistique Canada, Numéro d’enregistrement 3710, [Enquête sur la population active \(EPA\)](#), https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3701

Statistique Canada, Numéro d’enregistrement 5110, [Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat](#), https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5110

Statistique Canada, [Tableau 36-10-0221-01, Produit intérieur brut, en termes de revenus, provinciaux et territoriaux, annuel \(x 1 000 000\)](#).

Statistique Canada, [Tableau 36-10-0224-01, Secteur des ménages, comptes courants - provinciaux et territoriaux, annuel](#).

Stiglitz, J., A. Sen and J.-P. Fitoussi (2007), “[Report on the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress](https://ec.europa.eu/eurostat/documents/8131721/8131772/Stiglitz-Sen-Fitoussi-Commission-report.pdf)”, Paris: Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress, Paris. <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/8131721/8131772/Stiglitz-Sen-Fitoussi-Commission-report.pdf>.

Thébaud S, Kornrich S, Ruppner L. Good Housekeeping, Great Expectations: Gender and Housework Norms. *Sociological Methods & Research*. 2021;50 (3):1186-1214. doi:10.1177/0049124119852395

United Nations Economic Commission for Europe (UNECE), “Guide on Valuing Unpaid Household Service Work”, ECE/CES/STAT/2017/3.

United Nations Statistics Division (UNSD), [Advisory Expert Group on National Accounts, 14th Meeting](https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/aeg/2020/M14_6_7_Unpaid_HH_Service_Work.pdf), October 2020, Virtual meeting, SNA/M1.20/6.7, https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/aeg/2020/M14_6_7_Unpaid_HH_Service_Work.pdf

van de Ven, P., J. Zwiijnenburg and M. De Queljoe (2018), “[Including unpaid household activities: An estimate of its impact on macro-economic indicators in the G7 economies and the way forward](https://dx.doi.org/10.1787/bc9d30dc-en)”, OECD Statistics Working Papers, No. 2018/4, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/bc9d30dc-en>.